

## Dès 18 mois après la fin des études, près de 9 diplômé.e.s de licence professionnelle sur 10 sont en emploi

En 2013, 47 000 étudiant.e.s ont été diplômé.e.s de licence professionnelle (LP) au sein des universités, 29 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux à être entré.e.s dans la vie active, 88 % sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme et 92 % encore un an plus tard.

### DES 18 MOIS APRES L'OBTENTION DU DIPLOME, PRES DE 9 DIPLOME.E.S EN EMPLOI SUR 10

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme de licence professionnelle (LP) diminue pour la deuxième année consécutive. Alors que 36 % des diplômé.e.s de 2011 ont poursuivi leurs études, c'est le cas de 29 % de ceux de 2013.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômé.e.s 2013 de LP 30 mois après leur entrée dans la vie active est stable par rapport à la promotion 2012, à 92 %.

#### Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômé.e.s de licence professionnelle (en %)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	31	89	93
Lettres-Langues-Arts (LLA)	31	80	87
Sciences Humaines et sociales (SHS)	37	83	89
Sciences -Technologies- Santé (STS)	26	89	93
<b>Moyenne Licence professionnelle</b>	<b>29</b>	<b>88</b>	<b>92</b>

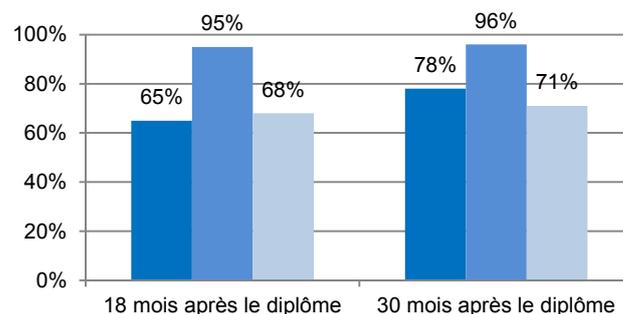
Lecture : 29 % des diplômé.e.s 2013 de licence professionnelle poursuivent des études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 92 % sont en emploi 30 mois après la validation du diplôme.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

Selon les grands domaines disciplinaires de LP, le taux d'insertion à 30 mois varie entre 87 % et 93 %. L'insertion est un peu moins bonne pour les diplômé.e.s de Lettres-Langues-Arts (LLA) et de Sciences Humaines et Sociales (SHS), mais la progression entre 18 et 30 mois est particulièrement marquée (respectivement +7 pts et + 6 pts).

### PENDANT LA DEUXIEME ANNEE D'INSERTION PROFESSIONNELLE, L'EMPLOI STABLE EN FORTE HAUSSE

#### Progression des conditions d'emploi des diplômé.e.s de licence professionnelle (en %)



- Taux d'emploi stable
- Taux d'emploi à temps plein
- Taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires

Emploi stable = contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant  
Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

A 18 mois, le processus d'insertion est déjà avancé. Cependant, au cours de la deuxième année d'activité, le taux d'emploi stable augmente encore fortement (+13 points) pour atteindre 78 %.

L'emploi à temps plein est la norme (concerne 95 % des inséré.e.s) dès 18 mois après le diplôme, et continue de se généraliser ensuite.

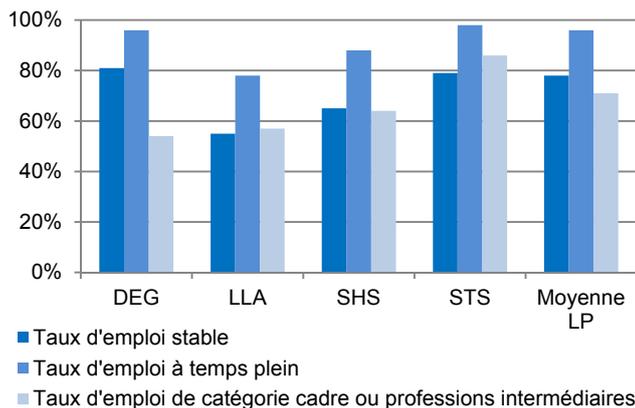
De même, le niveau de qualification de l'emploi s'améliore au cours du temps : la part d'emploi de cadre ou de professions intermédiaires s'élève à 68 % à 18 mois, pour atteindre 71 % à 30 mois. Pour les diplômés 2013, elle se situe 3 points au-dessus de celle de la promotion précédente.

## PRES DE 80% DES EMPLOIS SONT DES EMPLOIS STABLES

Environ 80% des emplois des diplômé.e.s en Droit Economie-Gestion (DEG) et Sciences-Technologies Santé (STS) sont des emplois stables contre 55 % pour les diplômé.e.s en LLA.

Alors que respectivement 96 et 98 % des emplois des diplômé.e.s de DEG et STS travaillent à temps plein, ce taux est de 88 % pour celles et ceux diplômé.e.s de SHS et 78 % en LLA.

Conditions d'emploi des diplômé.e.s de LP en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

Selon le domaine disciplinaire, la part de cadres ou de professions intermédiaires diffère. Les diplômé.e.s de licence professionnelle de STS en emploi sont 86 % à se déclarer dans l'une de ces catégories socio-professionnelles. Par contraste, ces catégories représentent moins des deux tiers des titulaires de spécialité SHS et à peine un peu plus de la moitié des emplois de celles et ceux des spécialités de LLA et DEG.

## LE SALAIRE NET MÉDIAN AUGMENTE NETTEMENT ENTRE 18 ET 30 MOIS, POUR ATTEINDRE 1 600 EUROS PAR MOIS

Les salaires sont en progression sensible lors de la deuxième année, hausse constatée quel que soit le domaine disciplinaire des formations.

Toutefois selon le domaine disciplinaire, les écarts relatifs peuvent atteindre 17 %.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
DEG	1 500	1 580	+ 5 %
LLA	1 350	1 390	+ 3 %
SHS	1 400	1 500	+ 7 %
STS	1 570	1 630	+ 4 %
<b>Moyenne LP</b>	<b>1 500</b>	<b>1 600</b>	<b>+ 7 %</b>

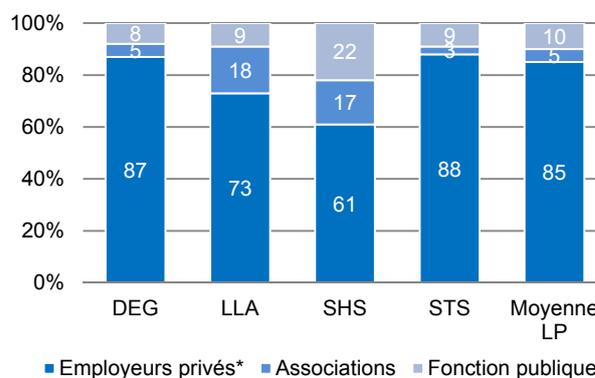
Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

## UNE TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES DIPLOMÉ.E.S DE LP EN EMPLOI TRAVAILLENT POUR DES EMPLOYEURS PRIVÉS

Les employeurs de 85% des diplômé.e.s de LP sont privés : à elles seules, les entreprises privées ont embauché plus de 3 diplômé.e.s en emploi sur 4.

Là encore, la part d'employeurs privés varie entre domaines disciplinaires, de 61 % (SHS) à 88 % (DEG). Les emplois au sein de la Fonction publique ou d'associations concernent davantage les diplômé.e.s de LLA et de SHS.

Répartition des diplômé.e.s en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



\*Employeurs privés = regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendant.e.s et les professions libérales

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES - enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômé.e.s de l'université en 2013

Louis-Alexandre ERB  
MENESR DGRI/DGESIP SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômé.e.s de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, administré par les universités.

**Population interrogée** : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômé.e.s des 72 universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Dauphine) ayant obtenu un diplôme de master, de licence professionnelle ou de DUT en 2013 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrit.e.s en formation initiale, hors reprise d'études, ni poursuite d'études dans les 2 ans).

**Modalités d'enquête** : la collecte des universités est multimode (courrier, courriel, téléphone). Le taux de réponse exploitable pour les diplômé.e.s de LP est de 69 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

[https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/)